Image not found or type unknown

Fusion d'une société en difficulté

Par **nassamo**, le **03/11/2013** à **07:50**

Bonjour,

je suis l'un des associé a 50% d'une SAS (A) qui est en difficulté financière.
L'autre associé à 50% est le gérant de cette SAS (A). Il possède une société (B) dans laquelle il est actionnaire à 100%. Il me propose de fusionner les deux sociétés (A et B) et de reporter mes parts dans sa société (B) au prorata du capital de chaque société
exp:
société (A) capital 10000€ chacun 5000€ soit 50% chacun

société (B) capital 300000€ Lui seul 100%

Après la fusion le schéma sera:
mon apport de la société (A) étant de 5000€ représentera 2% du capital de la société (B).

Mon associé me parle que du capital investis.
Quid du chiffre d'affaire de qui est réalisé
sur la société (A) qui sera repris par la société (B)

Merci de m'orienter

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés